



Soutien de l'UE aux réfugiés et demandeurs d'asile en Tunisie

TUNIS - Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a lancé un projet pour l'amélioration de l'accès aux services de base et aux droits pour les réfugiés et demandeurs d'asile en Tunisie. Le projet, d'une durée de deux ans (2020 – 2021) est cofinancé par le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique.

La Tunisie héberge presque 5.000 réfugiés et demandeurs d'asile, fuyant les conflits au moyen orient (Syrie, Iraq, Palestine, Yémen) mais aussi en provenance de pays de l'Afrique sub-Saharienne (Cote d'Ivoire, Soudan, Erythrée, Somalie). Ils arrivent en Tunisie par la voie terrestre, aérienne ou maritime passant par les pays voisins. Beaucoup d'entre eux ont entrepris des voyages périlleux et ont subi des graves violations des droits humains pendant la traversée ou pendant la détention en Libye.

Le Gouvernement tunisien, avec le soutien du HCR et ses partenaires, a jusqu'ici permis l'accès aux réfugiés et demandeurs d'asile d'accéder à la protection internationale. L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès à certains services de base, comme l'éducation, le soutien psychosocial et l'aide juridique, ainsi qu'un logement ; et que le cadre national de protection des réfugiés et demandeurs d'asile soit renforcé.

Ce projet, s'inscrit dans la continuité du travail et de partenariat entre le HCR, la société civile, les autorités et les bailleurs de fonds sur la question de l'asile en Tunisie.

La Représentante du HCR en Tunisie, Mme Hanan Hamdan, se félicite du soutien de l'Union européenne pour les réfugiés et demandeurs d'asile ; et souligne que « Les Tunisiens se sont jusqu'à présent montrés généreux dans l'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile dans leurs communautés, et ces efforts méritent un support adéquat. Ce projet apporte un soutien essentiel pour répondre aux priorités identifiées en termes de protection et assistance de plus vulnérables ».

Le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique vise à adresser les causes profondes de l'immigration irrégulière et du déplacement forcé en Afrique. Le programme a été lancé par les partenaires européens et africains lors du Sommet de la Valette sur la Migration en novembre 2015 et il est mis en œuvre dans 26 pays à travers trois régions : le Sahel et le lac Tchad, la Corne de l'Afrique et l'Afrique du Nord.

FIN

FOR MORE INFORMATION PLEASE CONTACT:

Chiara Maria Cavalcanti

Tunis, +216 505 04373

cavalcac@unhcr.org

data2.unhcr.org/en/country/tun